

Initiatives ministérielles

Mais je ne suis pas sûr que le député qui vient de parler était à la Chambre quand j'ai parlé cet après-midi et que j'ai cité les témoignages que les doyens des facultés de foresterie de trois universités du Canada ont donné à notre sous-comité des forêts, cette semaine. Ils nous ont mis en garde contre le recours à des solutions rapides pour assurer le développement durable, contre la gestion par la contrainte de préférence à la gestion par la planification et par la direction et selon une vision de l'environnement qui soit générale intégrée et polyvalente. C'est la raison pour laquelle je ne peux pas appuyer cette motion et aussi pourquoi je demande au député de lire ces témoignages. Les députés néo-démocrates ne l'ont pas fait. J'espère qu'ils le feront, car ils y trouveront une façon de parvenir au développement durable, une façon de mettre en pratique les principes du rapport Brundtland, d'une manière progressive, constructive et réaliste, au lieu de faire sans réfléchir de grandes déclarations de principes tout à fait irresponsables.

M. Mills: Madame la Présidente, pour répondre à cela je dirais que nous semblons oublier que le rapport de la Commission Brundtland n'est pas quelque document imaginé pendant des nuits d'insomnie et qui recommande quelques remèdes miracles. C'est quelque chose qui a été élaboré par des personnes qui sont parmi les plus brillantes du monde, à l'issue d'années de travail.

Je n'essaie pas de contredire les professeurs de foresterie du Nouveau-Brunswick. Je lirai leur déposition. Je dirais que je soulève un point de communication. On reconnaît dans le monde que la Commission Brundtland transmet un message respecté. Nous avons ici, aujourd'hui, un problème de perception. Le monde reconnaît que c'est un document que nous devons tous étudier en vue de fixer des normes et des directives. Ce que nous voyons aujourd'hui, c'est que le gouvernement du Canada va voter contre une recommandation réellement importante de la Commission Brundtland.

Je sais bien que le député n'est pas contre le développement durable, mais la décision du gouvernement va rendre beaucoup plus difficile la tâche de le faire accepter aux Canadiens et au reste du monde, voilà ce que je voulais dire.

M. Fulton: Madame la Présidente, j'apprécie les observations du député qui vient de parler. Avant de poser ma

question, je voudrais lire la motion une nouvelle fois, pour qu'elle soit bien claire dans notre esprit:

Que, de l'avis de la Chambre. . .

C'est cet avis que nous voulons, à la suite d'un vote. Cela n'engage pas le gouvernement, c'est l'avis de la Chambre:

Que, de l'avis de la Chambre, le gouvernement devrait prendre des mesures pour compléter le réseau de parcs nationaux (terrestres et marins) d'ici l'an 2000. . .

Vient ensuite le mot-clé, le 12 p. 100:

. . . et devrait mettre en oeuvre la recommandation de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement (Rapport Brundtland) voulant que le Canada protège au moins 12 p. 100 des zones terrestres et marines.

Nous ne fixons aucun échéancier précis dans cette motion. Nous cherchons simplement à connaître l'opinion de la Chambre pour la gouverner des Canadiens. C'est pour cette raison que je l'ai formulée aussi soigneusement. J'ai voulu éviter que l'on ne m'accuse de lancer le pot avec les fleurs et ainsi de suite.

À propos de ce que le député de Broadview—Greenwood vient de dire, je cite les deux arguments suivants qui figurent dans les deux derniers paragraphes du chapitre 6 du rapport Brundtland:

Depuis 1970, ces réseaux se sont accrus de plus de 80 p. 100, dont les deux tiers dans le Tiers Monde. C'est là que se fait cette croissance sur les terres protégées. Mais il reste tant à faire; les spécialistes s'accordent pour estimer que la superficie totale des zones protégées doit être au moins triplée pour pouvoir représenter un échantillon représentatif des écosystèmes de la planète.

C'est vrai chez nous comme dans la plupart des autres pays. Voici ce qui est réellement le clou de ce texte:

Il nous reste encore un peu de temps pour sauver les espèces et les écosystèmes qui les font vivre. C'est là une condition *sine qua non* du développement soutenable. Si nous manquons à notre devoir, jamais les générations à venir ne nous le pardonneront.

Le comité Brundtland a entendu des représentants d'un peu partout dans le monde, du tiers monde et des pays industrialisés. Les scientifiques sont parvenus à un consensus et tout le comité a convenu que la protection de ces régions était une condition essentielle au développement soutenable.

Je voudrais que vous nous expliquiez mieux pourquoi c'est si important de le faire alors qu'il n'y pas d'échéancier fixé pour le 12 p. 100, mais qu'il y a consensus des scientifiques à l'échelle internationale, et pourquoi la Chambre aurait tellement tort de donner une fausse